

JDA

A man wearing a white cap, glasses, and a grey work jacket is kneeling in a greenhouse, tending to a field of colorful flowers. The flowers include purple, yellow, and red varieties. The background shows the structure of the greenhouse with metal frames and translucent panels.

Au service,
de tous les publics



PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 MARS 2018

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017,
sous la présidence de Claude Thomas

| | |
|--------------------------------------|-----------------|
| Total des dépenses de fonctionnement | 2 330 248, 18 € |
| Total des recettes de fonctionnement | 2 807 728, 46 € |
| Total des dépenses d'investissement | 1 736 974, 12 € |
| Total des recettes d'investissement | 1 084 993, 90 € |

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL
pour l'exercice 2017. Ce compte de gestion, visé et certifié par l'ordonnateur,
n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 : AFFECTATION DU RESULTAT

L'excédent cumulé de la section de fonctionnement s'élevant à
477 480,28 € est affecté à la couverture d'autofinancement au compte
1068.r

TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES

Fixés pour l'année 2018 comme suit : Taxe d'habitation : 19.37% -
Taxe foncier (bâti) 46.73% - Taxe foncier (non bâti) 76.77%

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2018

EN FONCTIONNEMENT

| | |
|--------------------------------------|-----------------|
| Total des dépenses de fonctionnement | 2 643 074,00 € |
| Total des recettes de fonctionnement | 2 643 074, 00 € |

EN INVESTISSEMENT

| | |
|-------------------------------------|----------------|
| Total des dépenses d'investissement | 2 118 199,00 € |
| Total des recettes d'investissement | 2 118 199,00 € |

SÉANCE DU 28 MAI 2018

ÉGLISE NOTRE DAME DE L'ASSOMPTION : RESTAURATION D'ŒUVRES D'ART

DEMANDES DE SUBVENTION

Auprès du Département de Seine-Maritime et de l'Etat,
pour 6 objets mobiliers :

- Piéta en bois polychrome, XVI^e siècle, inscrite ISMH
- Buste d'Henri IV, marbre XVII^e siècle, classé
- Toile représentant Saint Jérôme, XVII^e siècle, inscrite ISMH
- Toile représentant l'Annonciation, XIX^e siècle, inventaire départemental
- Toile représentant une descente de croix, XVII^e siècle, inscrite ISMH
- Console en bois et marbre, 18^e siècle, inscrite ISMH

Dont les devis demandés aux ateliers Renascentis, Jaillette et Albendea
s'élèvent à 445,48 € HT

ACHAT D'UNE DESHERBEUSE

DEMANDES DE SUBVENTION

Auprès du Département de la Seine Maritime ainsi qu'auprès de l'Agence
de l'Eau Normandie et demande de dérogation pour acheter la désherbeuse
avant que n'interviennent les décisions de subvention.

Le coût de cet achat s'établit suivant le devis des établissements Flahaut
d'Envermeu à un montant de 14.300 € HT.

BUDGET PRIMITIF 2018

RÉALISATION D'UN CONTRAT DE PRÊT

pour financer les opérations du programme d'investissement 2018 auprès
de la caisse d'Épargne Normandie pour un montant total de 650 000 €

PROJET D'ETANG DE PECHE SPORTIVE

VENTE A MONSIEUR ET MADAME COLMARD PARCELLES CADAS-
TRES SECTION AP N°103 ET N°104 POUR PARTIE

d'une superficie d'environ 74 000m avant division parcellaire, soit 1.94€
le m2, pour un montant de 144 000 € hors frais et signature du compro-
mis de vente.

CONSTRUCTION DE 14 LOGEMENTS ET D'UNE CRÛCHE

Rue le Barrois Allée Louis Couperin - Rétrocession de la voirie et des ré-
seaux de l'emprise de la voie créée, du trottoir au droit de l'opération rue
Le Barrois, des cheminements et espaces verts communs, après achèvement
par Sodineuf Habitat Normand à la Commune, pour l'euro symbolique, en
vue de leur classement dans le domaine public communal, ainsi que l'en-
semble des réseaux créés sous ces emprises (eaux usées, eau potable, eaux
pluviales, gaz, électricité, éclairage public et téléphone).

Le Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération de la
Région Dieppoise a, par délibération en date du 27 mars 2018, émis un avis
favorable à la rétrocession des ouvrages d'eau potable et d'assainissement
eaux usées et eaux pluviales.

En échange, les parcelles cadastrées section AB n°589 d'une contenance de
6 m² et AB n° 590 d'une contenance de 11 m² appartenant à la Commune
et intégrées, après travaux, aux espaces privés seront cédées par la Com-
mune à Sodineuf Habitat Normand pour l'euro symbolique.

PAGE 4 - Changement de rythme à la rentrée



PAGE 6 - Un marché de proximité



PAGE 12 - Au service de tous les publics



PAGE 14 - Les Médiév'Arques



PAGE 16 - Le budget 2018



PAGE 20 - Pages sports



Gagner,

La France retient son souffle. Vingt ans après notre équipe
nationale va-t-elle rééditer l'exploit de 98 ? **Beaucoup le
souhaitent, l'espèrent et même y croient.**

Cette grande communion autour du ballon rond ne fait
pas oublier les mouvements sociaux, ceux des cheminots
par exemple. Suscitent-ils un engouement identique ?
En tous cas ils soulèvent une grande question : celle des
services publics dans notre pays. En effet l'enjeu de la
défense des services publics n'est pas moindre que celui
de la coupe du monde.

**C'est l'avenir de la France qui est en jeu. Un pays
sans services publics est un pays qui souffre.** Déjà on
mesure chez nous les conséquences des privatisations
intervenues. Dans notre vie quotidienne c'est **la poste
qui réduit ses bureaux, ses facteurs, c'est la caisse
d'épargne privatisée qui supprime les distributeurs de
billets.**

Notre JDA aborde l'esprit de service public qui anime
notre commune. Dans des conditions difficiles tout est
fait pour mieux servir nos populations : accueil en mairie,
écoles, crèche...

**Alors dans l'euphorie de la coupe du monde, n'ou-
blions pas l'exigence de services publics de qualité.**
Puisons dans la parenthèse enchantée de cet événement
force et courage pour gagner socialement.

Votre maire, Guy SÉNÉCAL,

Changement de rythme à la rentrée

La réforme des rythmes scolaires a vécu. Après trois années de fonctionnement, retour à la semaine de quatre jours pour les écoles arquaises. Le point de vue de la municipalité avec Christine Delcroix, adjointe aux affaires scolaires.



INTERVIEW

de Christine DELCROIX,
Adjointe au Maire
chargée des Affaires scolaires

inégalités sociales. La diversité des activités était au rendez-vous en plus d'un panel de base autour de la thématique des jeux de l'esprit et de la créativité (danse, théâtre, échecs, peinture, arts plastiques, couture, tricot, cuisine, jeux de société, ...). Ils ont appris à travailler en groupe autrement qu'à l'école.

JDA : La réforme des temps scolaires avait soulevé beaucoup de questions, quelles en étaient les grandes lignes ?

Christine Delcroix « La réforme avait pour but de mieux répartir les heures de classe sur la semaine, d'alléger la journée de classe et de programmer les séquences d'enseignement à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande. Il fallait donc « être vigilant au rythme de l'enfant dans la journée et dans les semaines », sans trop bouleverser l'organisation des familles. La commune a donc décidé de se lancer dans cette réforme, tout en laissant carte blanche à l'EGT pour encadrer les TAP (Temps d'activités péri-éducatifs).

JDA : Après trois années d'existence, quel bilan en tirez-vous ?

C.D. " Globalement positif ". Les TAP ont permis aux enfants de découvrir des activités auxquelles ils n'auraient sans doute pas participé, notamment par des actions menées avec l'intervention de prestataires extérieurs : le cirque, le langage des signes, l'initiation au codage informatique... Le but étant de leur proposer un panel d'activités sans accentuer les



LES NOUVEAUX HORAIRES pour la rentrée 2018 / 2019

| | ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE | ÉCOLE MATERNELLE |
|----------|-------------------|------------------|
| LUNDI | 8h30 / 12h | 8h45 / 12h |
| | 13h30 / 16h | 13h30 / 16h15 |
| MARDI | 8h30 / 12h | 8h45 / 12h |
| | 13h30 / 16h | 13h30 / 16h15 |
| JEUDI | 8h30 / 12h | 8h45 / 12h |
| | 13h30 / 16h | 13h30 / 16h15 |
| VENDREDI | 8h30 / 12h | 8h45 / 12h |
| | 13h30 / 16h | 13h30 / 16h15 |

JDA : Le retour des enseignants et des familles sur cette réforme a été plutôt positif ou négatif ?

C.D. Côté enseignants, il faut dissocier l'école élémentaire de l'école maternelle. L'équipe enseignante de l'élémentaire désirait que la journée se décompose en 3h30 le matin et 1h45 l'après-midi. L'enseignement sur 3h30 le matin a confirmé que les élèves sont plus attentifs, donc en capacité d'assimiler beaucoup mieux les apprentissages. Arques, ayant deux écoles distinctes, a dû aligner les horaires sur ses deux écoles, avec 10mn de décalage pour permettre aux parents ayant leurs enfants dans les deux établissements de s'organiser. Mais la matinée de 3h30 était trop longue pour les petits de la maternelle et l'après-midi la sieste était écourtée, d'où une fatigue plus importante. Côté parents, ils se sont retrouvés au pied du mur. Ils étaient plus mitigés sur ce nouveau « mode de garde » et certains ont dû réorganiser leur temps de travail. Sur les activités proposées, ils ont été globalement satisfaits. L'EGT a voulu être à l'écoute des enfants en répondant dans la mesure du possible aux choix demandés.

JDA : Le coût de fonctionnement des TAP n'est pas négligeable et représente un investissement important au regard du budget de la commune. D'autres pistes, moins onéreuses, ne pouvaient-elles pas être mises en place ?

C.D. Bien sûr, cette mise en place des TAP a eu un coût, malgré

une aide de l'Etat (le fonds de soutien au développement des activités périscolaires). Jusqu'à aujourd'hui, les TAP ont coûté 66 164€. La participation de l'Etat s'élève à 26 583€, 39 580€ restant à la charge de la Commune. La solution la moins onéreuse était une simple garderie, mais quel intérêt ? C'est un choix qui a été adopté par certaines communes, pas de problème d'organisation de ramassage scolaire et moins de problème pour trouver des encadrants ! Outre le financement des TAP, la Commune d'Arques a mis à disposition cinq agents communaux et l'accès à des lieux différents.

JDA : Les associations locales ont-elles été sollicitées pour les TAP ?

C.D. Certaines associations se sont impliquées dans cette nouvelle organisation. Le sport notamment avec le basket, le hand et le tennis de table mais aussi « lire et faire lire ». Spontanément et bénévolement, elles ont répondu présent et certaines ont eu en retour des adhésions. Mais il ressort aussi de cette expérience que parfois les enfants participant à certains ateliers ne l'ont pas fait par choix... et cela se ressentait dans leur attitude.

JDA : Le gouvernement a laissé libre choix aux communes de maintenir ou pas la réforme. Pourquoi Arques revient-elle à la semaine de quatre jours à la rentrée de septembre ?

C.D. Suite à un questionnaire, les parents ont demandé à 80% environ à revenir à la semaine de quatre jours. De plus, la fin des contrats aidés a privé l'EGT de plusieurs animateurs et la commune ne pouvait pas mettre plus d'intervenants communaux. Force est de constater qu'il n'est pas toujours aisé de trouver en nombre suffisant de personnes qualifiées, compétentes et motivées pour assurer les interventions. Et nous n'avions pas l'assurance que l'Etat continuerait à verser une participation...

Un grand nombre d'enfants a participé à ces TAP mais ce fut une expérience mise en place trop rapidement par l'Etat, sans réelle concertation sur son bien fondé. Et aujourd'hui aucun bilan n'a été produit... Je tiens à remercier très chaleureusement toute l'équipe de l'EGT, les diverses associations, le personnel communal et tous les bénévoles pour leur implication. J'espère que tous auront pris un réel plaisir. ■



A l'école du Baroque

L'expérience pilote de faire découvrir le théâtre baroque à des élèves de classes élémentaires a été reconduite pour la quatrième année. Cette action, portée par l'Académie Bach et soutenue par la Direction régionale des affaires culturelles, séduit aussi bien les enseignants, les parents que les jeunes comédiens. Et pourtant, il n'est pas si évident de monter sur les planches, apprendre la diction du français du XVII^e et toute la rhétorique gestuelle. Mais encore une fois, les enfants savent nous surprendre.

Après le conte de Perrault *Peau d'âne* l'année dernière, les jeunes acteurs ont interprété plusieurs *Fables* de La Fontaine. Mais avant de monter sur scène et de se retrouver face au public, les 27 élèves de CM2 ont été guidés lors des répétitions par Julie Bouriche et Taya Skorokhodova, comédiennes professionnelles du *Théâtre de l'incrédule* dirigé par Benjamin Lazar. En mai, trois représentations accompagnées de clavecin et de flûte ont clôturé ce travail qui se veut à la fois pédagogique et d'ouverture d'esprit.



« Un travail de partage avec les enfants »

soutient Julie Bouriche qui regrette que « nous ne fassions cet atelier qu'avec les élèves de CM2. Ce serait formidable de pouvoir suivre les enfants ».





Un marché de proximité

Qu'il pleuve, qu'il vente ou que le soleil rayonne sur la Place Léon Baudelot, chaque jeudi matin les étals sont de sortie. Modeste par sa taille, le marché d'Arques n'en a pas moins le mérite d'exister dans une région où abonde la vente directe de producteurs ou de commerces itinérants. « *Mais on est bien ici* » souligne Philippe Hédoux, maraicher des Jardins de Derchigny.

Depuis 8 ans, chaque semaine il est au rendez-vous « *je ne vends que des produits de saison que je cultive, ainsi que des plants à repiquer pour ceux qui aiment jardiner.* » « *Nous avons une clientèle d'habitues toute l'année, c'est agréable.* » Que ce soit derrière l'étal d'Alexandre Hamel le poissonnier, derrière les fruits et légumes

d'Angéline Lamarani ou de la vitrine réfrigérée de Catherine Delépine proposant ses produits frais et de volaille en vente directe de la ferme, le constat est le même, « *c'est un bon petit*

« Les clients trouvent l'essentiel sur ce marché et ça se passe dans la bonne humeur ».

marché qui mériterait de se développer. Notamment l'été avec l'affluence supplémentaire des touristes au camping de Martigny. C'est trop petit pour de la concurrence mais il y a encore de la place pour d'autres commerçants ».

Avec 28 années de présence, Frédéric de Pizza presto a lui aussi un regard bienveillant sur le marché, « *on a une clientèle vraiment sympa ici ! Pas besoin d'être nombreux pour que ça fonctionne* ». Le pizzaiolo itinérant attire malgré tout l'attention sur le risque de fermeture du distributeur automatique de la Caisse d'Epargne, « *ce sont des petits achats et nous avons beaucoup de personnes âgées qui ne peuvent se déplacer pour aller tirer de l'argent à Dieppe ou à Saint-Nicolas. Si le distributeur est enlevé il y aura des répercussions sur le marché mais aussi pour les commerces de proximité d'Arques* ».



Le pain, une histoire de famille

Maison Courbe, père et fils. Emmanuelle, Sébastien et Pierre Courbe viennent de prendre la succession de la boulangerie rue des Halles. Une histoire de famille, de transmission du savoir et de la passion du

pain, du bon pain. « *Nous travaillons avec une farine de qualité, sans additif, c'est la base pour avoir du goût* » soutient Sébastien Courbe, « *aujourd'hui on ne mange plus du pain pour manger mais pour le déguster* ».

Pendant une dizaine d'années Emmanuelle et Sébastien ont tenu une boulangerie sur Eu. Pierre voulant également se mettre à son compte, la décision a été prise de créer une affaire familiale. Emmanuelle étant arquaise, l'envie de s'implanter sur la commune a été toute naturelle « *un retour aux sources* ».

Pain aux céréales, au levain ou à la farine d'épeautre, une large gamme qui a de quoi satisfaire tous les amateurs. Côté pâtisserie les papilles ont aussi de quoi se régaler avec l'*Henri IV* ou l'*Arquaise*, un biscuit crémeux aux fruits rouges avec une mousse vanille.

La Maison Courbe propose tous les midis un éventail de snacking, sandwich, pizzas et bientôt, un choix de salades composées maison.

" LA MAISON COURBE "

Ouverte du lundi au samedi de 6h à 21h et le dimanche de 7h à 20h. Fermée le jeudi.

A la caverne aux milles trésors

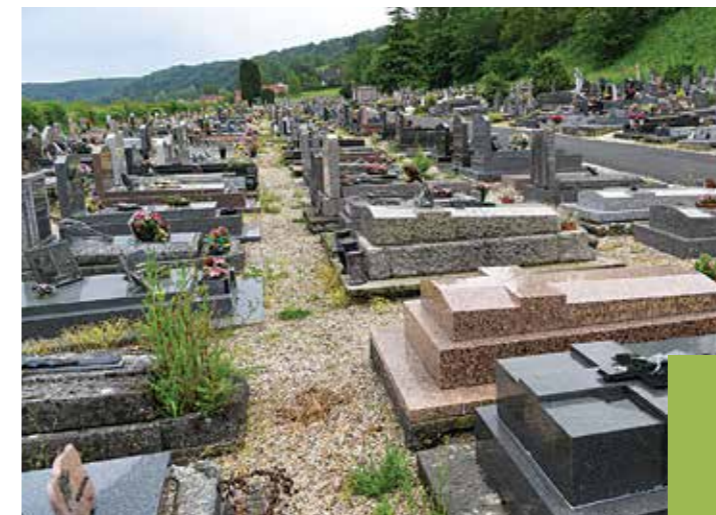
Installée depuis deux ans sur le Quai du Hâble à Dieppe, « *la caverne aux milles trésors* » est devenue trop exiguë pour maintenir l'activité de brocante et d'antiquité. C'est au 11 rue Auguste Perret (rue menant au stade du Pré Saint-Etienne) que Franck Labalette a trouvé un local suffisamment spacieux pour exposer ses « *milles trésors* ». Une enseigne qui mérite bien son nom au vu de la myriade et de l'éclectisme des objets proposés à la vente. Bibelots, vaisselles, objets usuels ou de décorations, mobiliers, Franck Labalette vend et achète aux particuliers. Il se charge également des successions et du débarras et peut se déplacer pour faire des expertises.



" LES MILLES TRÉSORS "

Ouvert du mardi au dimanche, de 14h à 18h.
Renseignements et contacts :
06 25 33 25 00 ou 02 35 82 75 10

Cimetière communal



La municipalité est en cours de reprise des communs au cimetière sur lesquels des familles ont parfois posé des pierres tombales. Un panneau d'information se trouve devant chaque emplacement concerné. Passé le délai d'un an, si les familles n'ont pas récupéré les monuments et les signes funéraires installés sur ces sépultures, la commune pourra en disposer librement et les vendre (à condition que l'identification des personnes ou de la sépulture ne soit pas possible).

Une seule offre de concession de 30 ans est possible au cimetière d'Arques, pour un coût de 195€.

RAPPEL : la commune a en charge l'entretien des allées et du cheminement du cimetière, mais chaque concessionnaire ou ayant droit est tenu d'entretenir les contours de l'emplacement.



Au fil de l'eau, un nouveau record pour l'enduro

Alors que le projet de pêche sportive est relancé après la délibération prise par le conseil municipal, cédant aux époux Colmard la vente de l'étang de la cité CTA, la pêche en plan d'eau a fait une nouvelle fois le preuve de son dynamisme.

Du jeudi 10 au dimanche 13 mai à midi, 17 équipes de deux pêcheurs se sont affrontées le long des berges de l'étang de la piscine et

de l'étang CTA. Une compétition entre copains, amicale et conviviale où taquiner son voisin fait partie du sport ! Pour autant, l'enduro de la Gaule Arquoise est plébiscité par les carpistes passionnés, chacun gardant précieusement ses secrets d'appâts.

L'édition 2018 a battu tous les records avec 203 carpes sorties pour un total de 1 296 kg. La plus grosse prise est une carpe commune

de 15,3 kg. « *Le repoissonnement massif de cet hiver a porté ses fruits* » souligne Gaëtan Guillermet, président de l'AAPPMA, « *nous sommes tombés en pleine reproduction mais le poisson a répondu présent car pas une équipe est restée bredouille* ». Tous les participants sont repartis avec des lots avec la ferme intention de battre tous les records à l'Enduro 2019.

Denise Santaniello, les fleurs ont du cœur

Au 29 rue de la Chaussée, l'ancien bar-hôtel géré par Denise Santaniello a baissé son enseigne après la fermeture des usines. Transformé depuis en gîte, « *Le tout va bien* » réserve de belles surprises derrière ses palissades : annuelles, vivaces, hortensias et rhododendrons, arbres fruitiers et plantes aromatiques se côtoient dans un désordre végétal organisé. Pas de jardin à la française aux angles carrés, ici c'est plus « *l'esprit jardin de curé* » agrémenté de touches de couleur et de parfums variés.

Le secret de Denise ? « *C'est avant tout un plaisir, on pense à autre chose qu'aux soucis du quotidien quand on s'occupe de son jardin. Et puis les plantes il faut les laisser vivre, si elles ne se plaisent pas à un endroit il faut les mettre ailleurs* ».

Une passion souvent partagée avec ses hôtes du gîte, mais pas seulement. Pour la deuxième fois Denise a organisée une porte ouverte le dimanche 10 juin dans son jardin en proposant à la vente boutures, pousses, plants de vivaces et fleurs d'ornement à petit prix. Sensibilisée à la cause du cancer, Denise reverse la totalité des ventes à l'association « Agir pour Becquerel », « *il y a longtemps que ça me trottait dans la tête, je voulais faire quelque chose pour aider la recherche* ». Des fleurs, pour lutter contre la maladie et pour essaimer la générosité.



« *C'est avant tout un plaisir, on pense à autre chose qu'aux soucis du quotidien quand on s'occupe de son jardin* »

Eco-pâturage au pied des terrasses

Après plusieurs phases d'expérience en secteur urbain, Sodineuf innove en proposant une gestion naturelle d'espaces verts dans plusieurs communes. A Arques, c'est au pied de la résidence « Laborde Noguez » et des « Côtes du château » qu'une parcelle est aménagée en éco-pâturage par l'association Ökotop. Cette dernière s'implique fortement dans la gestion des espaces verts avec l'aide de moutons d'Ouessant et de chèvres pour nettoyer les fossés et talus accidentés. Ce sont des herbivores délaissés par l'agriculture intensive pour le peu de rentabilité en viande et en laine, mais de solides ovins.

En fonction de la taille de la parcelle, Ökotop introduit le nombre de moutons adéquat. Ici, deux béliers ont la charge d'entretenir la pâture jusqu'à la mi-octobre. L'éco-pâturage multiplie les avantages et permet de remettre la nature au cœur de l'urbanisme social. Il supprime le désagrément sonore des engins mécaniques et est un facteur de lien au sein des quar-



Pour le bien-être des animaux, il ne faut pas les nourrir, les toucher et pénétrer dans leur enceinte. En cas d'urgence vous pouvez joindre Ökotop au 06 08 65 05 33 ou 06 34 57 11 44

tiers, notamment avec les enfants. La nouvelle loi de 2016 pousse les bailleurs à individualiser les charges des locataires ainsi que sur les espaces verts. Certaines résidences entourées de ces

espaces représenteraient une forte augmentation de la charge d'entretien, les moutons d'Ouessant pourraient être une alternative douce et écologique.

Sur les traces de la mémoire



« *Vos enfants ne seront plus les mêmes à leur retour* » avait annoncé Quentin Dubost, président du Comité régional de l'association Française Buchenwald Dora et Kommandos. Pour la 27^e année, l'association a organisé pour 43 élèves de 3^e de la région un séjour à la découverte des anciens camps de Buchenwald et de Dora. C'est un voyage en lien avec les programmes d'histoire des collégiens. Sélectionnés pour leur parcours mais aussi pour leur maturité, cinq élèves arquais scolarisés à Delvincourt faisaient partie du voyage.

« *Nous avons vu le pire de l'humanité, c'était beaucoup d'émotions* »

Pour Louise, Suzie, deux des cinq ados, ce voyage scolaire restera longtemps gravé dans leur esprit. « *Je m'étais préparée à voir certaines choses, mais*

quand on est devant c'est pas pareil » témoigne Suzie, « *là-bas, ce ne sont plus des lignes dans un livre* ». A peine franchie les portes des camps, l'émotion impose une chape de plomb. A croire que les âmes de ces pauvres damnés sont encore dans ces sinistres murs. De 1937 à 1945, 266 000 personnes ont été enregistrées à Buchenwald. Résistants politiques, tsiganes, homosexuels, 56 000 ont succombé de faim, de maladies, ou froidement assassinés.

« *C'était très fort, tout est resté dans l'état. A la vue des fours crématoires, certains n'ont pu s'empêcher de pleurer* » précise Louise. « *A l'intérieur il reste des photos d'origine, des objets de la vie quotidienne, les lits dans les cellules. On arrivait à reproduire ce qui se passait, c'était plus horrible que ce que l'on imaginait au départ. Les nazis n'avaient aucune conscience pour l'humain, les chiens étaient mieux nourris que les prisonniers !* »

Louise et Suzie ont également participé à un voyage scolaire à Verdun, au cœur du conflit de 14-18. D'autres souffrances, d'autres images en tête, « *mais j'ai été plus frappée par les horreurs des camps. Il y avait des enfants, des jeunes de notre âge, c'est plus rapproché de nous. On se rend compte à quel point la guerre peut révéler le pire de l'humanité* ».





L'EGT en Assemblée générale

Première Assemblée générale pour Karina Bellashene, arrivée à la tête de l'Espace Georges Thurin en décembre. Devant une soixantaine de personnes, la nouvelle directrice et son équipe sont revenues sur les temps forts et les nombreuses activités que le centre propose tout au long de l'année.

2017 restera une année charnière pour l'EGT. Le départ de Natacha Demarets après quatre années à sa direction, l'arrêt des contrats aidés (CAE) de plusieurs animateurs qui a mis à mal l'organisation du centre et l'arrêt des Temps d'activités périscolaires (Tap) à la rentrée de septembre. Après une période difficile le bilan de l'équipe est encourageant a souligné son président, François Caillé : « Durant ces quatre années nous avons rétabli la confiance avec nos

partenaires, rétabli notre situation financière. De plus, nous avons professionnalisé notre équipe par un plan de formation audacieux et enfin, nous avons développé de nouvelles activités ». François Caillé ne peut toutefois s'empêcher de soulever quelques inquiétudes pour l'avenir « les politiques publiques annoncées rendent de plus en plus difficile la gestion des collectivités locales et par la-même, les montants des subventions que nous recevons de leur part et qui nous permettent de fonctionner... Les nouvelles directives concernant les emplois aidés nous mettent en difficulté pour assurer un accueil de qualité dans nos activités régulières... Les locaux que nous occupons actuellement sont vieillissants... »

Si Karina Bellashene bénéficie selon les mots du président « d'une situation générale de l'EGT

en excellente santé sur la qualité des activités proposées, sur sa situation financière et sur la qualité de son équipe », la nouvelle directrice a déjà un lourd dossier sur son bureau qui l'attend avec « Le renouvellement du contrat de projet avec la CAF ». Un contrat pluriannuel et crucial pour le Centre social, la Caisse d'allocations familiales représentant, au côté de la commune, le principal partenaire financier avec 116 163 € de subventions.

En attendant l'élaboration des projets, pour sa première Assemblée générale, Karina Bellashene est revenue sur les nombreuses activités proposées par l'EGT,

« Un centre social avec et pour les associations ce qui permet aux habitants d'être acteur de leurs projets ».

A l'image du vestiaire solidaire, « La petite fringuette », où les bénévoles représentent 497 heures de travail. Petite enfance, soutien scolaire, jeunes, plusieurs dispositifs sont en place pour répondre aux besoins sociaux du territoire. Nos aînés ne sont pas oubliés avec la mise en place de « Filleul'âge » porté par l'ACSAD ; Un bénévole formé vient régulièrement faire des visites de courtoisie et passer un peu de temps au domicile des personnes âgées isolées, pour des raisons géographiques mais aussi familiales. L'EGT s'ouvre aussi aux loisirs et à la culture, pour tous les âges et tous les publics, avec ses ateliers multimédia, bien-être, cuisine, couture, gymnastique, danse enfant, country, Créa Déco et jeux de sociétés. Un centre social dynamique grâce aux animateurs mais aussi aux bénévoles et aux nombreux partenaires indispensables : l'Académie Bach, l'ESA basket, la bibliothèque de Martigny, le CIO et la Mission locale de Dieppe, la Croix Rouge et la liste est loin d'être exhaustive !

A venir...



15 et 16 juin : INSCRIPTION POUR LE CENTRE DE LOISIRS DE JUILLET ET D'AOÛT,
de 3 à 17 ans :
vendredi 15 juin de 16h30 à 19h
et le samedi 16 juin de 9h à 16h



23 juin à 15h : SPECTACLE DE DANSE
de Laura et de ses élèves (4 à 12 ans) à l'EGT



24 juin : VIDE GRENIER RUE DE ROME.
Inscription le 8 et 14 juin de 16h à 19h et le 19 juin de 9h à 12h.
Ouvert à tous, 3 le mètre linéaire.
Stand d'animation enfance et restauration sur place.

N'en jetez plus, la coupe est pleine !

Dans le cadre de la semaine de l'environnement, les enfants du centre de loisirs l'EGT et de l'IME du Château-Blanc ont enfilé les gants et, sacs poubelles en main, ont ramassé déchets et détritiques autour du Val de Varenne. Une opération de sensibilisation portée par la municipalité qui a démarré au préalable par un exposé interactif de Dieppe-Maritime sur le recyclage et le tri sélectif. Quelle poubelle, pour quels déchets et pour quoi faire ? Plastiques, verres, tissus, déchets ménagers, tout se recycle et peut être valorisé ou transformé en source d'énergie.

« C'est une première expérience que nous faisons à Arques, c'est important de faire cet essai et de sensibiliser les enfants à cet enjeu environnemental » commente Karina Bellashene. Âgés de 3 à 17 ans, ils étaient une trentaine à se prêter au jeu, surpris de voir tout ce qui peut être abandonné au détour d'un parking ou en pleine nature... et parfois à deux pas d'une poubelle. Une prise de conscience rapide appuyée par l'observation et quelques explications.

Mégots, emballages, papiers de bonbons ou cannettes de soda, tout ce qui est jeté à terre se retrouve un jour dans les océans. Déchiquetés en microparticules, absorbés par les poissons et les organismes marins, ces déchets nous reviennent un jour ou l'autre dans notre assiette. La propreté des rues ou des sites naturels ne dépend pas exclusivement des collectivités mais de chacun d'entre nous.



#accessibleatous



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE



Bâtiments communaux, l'accès pour tous

La mise en accessibilité pour les personnes en situation d'handicap des établissements recevant du public est une obligation. Treize bâtiments communaux sont ainsi concernés.

Dès cette année le gymnase va bénéficier des premières améliorations avec l'aménagement de sanitaire, douche et vestiaire adaptés. L'éclairage et le cheminement extérieur seront également revus et trois sas thermiques seront créés aux points d'entrées de la salle omnisport. La mise aux normes de l'accueil de la mairie est aussi inscrite à l'Agenda d'Accessibilité Programmé. Encore en phase d'étude, quelques modifications peuvent intervenir avant la validation du dossier, mais les grandes lignes ont

été dévoilées lors du conseil municipal de février.

« Nous avons retenu le projet de réaménagement le plus simple »

Une place réservée de voiture et un cheminement piéton vont être créés pour atteindre l'entrée de la mairie. L'accueil sera repensé ainsi que la rénovation des menuiseries de tout le rez-de-chaussée. La salle des mariages va bénéficier d'ouvertures vers le jardin offrant une convivialité plus agréable lors des cérémonies.

En contrebas des escaliers, le trottoir sera

agrandi et la rue passera en sens unique, à une seule voie, « Sur la question du handicap nous sommes sur l'accessibilité aux PMR mais il ne faut pas oublier tous les autres handicaps » a apostrophé Jean-Claude Ester, « on ne voit peu de personnes avec des handicaps à la mairie, parce qu'elles savent qu'elles n'ont pas accès. Il faut aussi se pencher sur le cheminement pour accéder ici, les voitures ou les poubelles sur les trottoirs, les pavés descellés pouvant provoquer des chutes. »

D'une enveloppe de 298 000€, les travaux pourraient être subventionnés de 20 à 30% par l'Etat et de 25% par le Département. Ils devraient démarrer en 2019.





Au service de tous les publics

2 800 habitants, 203 enfants à l'école maternelle et élémentaire dont 160 fréquentent le restaurant scolaire, 14 kilomètres de voirie à entretenir, une mairie ouverte du lundi au vendredi, une résidence pour personnes âgées, un CCAS, un centre social et depuis peu, une crèche. À Arques, le service public s'adresse à tous les publics.

Baisse des dotations aux collectivités territoriales, hôpitaux sous perfusions, Ephaad en mauvais traitement, tribunaux malmenés, la liste n'est pas exhaustive mais jamais les services publics n'ont connu une telle disette budgétaire. A contrario, les besoins et les attentes des administrés continuent de croître. Bien plus qu'une rivalité entre public et privé que certains tentent d'entretenir, c'est avant tout un choix sociétal qui se pose. Que voulons-nous ? Encore moins d'Auxiliaires de vie scolaire dans nos écoles, moins d'aide-soignantes pour nos aînés, des voiries transformées en gruyère, des bornes multimédias pour remplacer les agents d'accueil ? Ou voulons-nous une société à visage humain, solidaire et oeuvrant pour la collectivité. A Arques, 31 agents travaillent pour améliorer le bien de tous.

« La volonté de maintenir un accueil avec la plus grande plage horaire possible »

Dans de nombreuses communes, pour demander un renseignement ou récupérer un document, il est désormais d'usage de se munir d'un agenda, ou de passer par internet. Tout au moins, pour ceux qui sont connectés.

La mairie d'Arques a fait le choix de maintenir le lien avec ses habitants et continue d'accueillir le public sans rendez-vous (du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h, lundi fermeture à 19h).

Intermédiaire entre les administrés et les différents services, Véronique Delattre occupe ce poste depuis 35 ans, nécessitant polyvalence, compétence et discrétion. Les tâches quotidiennes sont nombreuses entre la responsabi-

lité de l'état civil, du service des élections, du recensement militaire ou du standard... « Nous sommes à l'écoute des personnes et dans la confidentialité. Nous devons être à la fois réactifs tout en gardant une dimension sociable et humaine. Mon travail impose une neutralité de fonctionnement et j'assure un égal accès aux usagers, quels que soient leurs moyens financiers, leur origine sociale, religieuse ou ethnique. »

Ce n'est pas avec un grand optimisme que Véronique voit l'évolution imposée dans les collectivités territoriales, « le passage au tout numérique met gravement en cause les principes fondamentaux du service public ! Certaines missions nous ont été retirées comme les cartes d'identité qui étaient parfois le seul moyen de rencontrer des personnes esseulées. Les mairies des petites communes ferment mais tous les usagers n'ont pas la capacité à accéder au numérique ».

« Service technique et espaces verts, huit agents au service des habitants »

Plusieurs bâtiments communaux, deux écoles, un cimetière, 14 kilomètres de voirie, fleurissement de la commune et une nature luxuriante à entretenir. Pour les huit agents du service technique, le quotidien ne rime pas avec monotonie ! A plus forte raison en cette période de printemps où la végétation reprend ses droits dans toute la commune. « Avec la nouvelle législation nous ne pouvons utiliser de produits phytosanitaires, tout se fait à la main. C'est plus respectueux de l'environnement, mais c'est beaucoup plus long » témoigne

Stéphane Boucher. De nouveaux produits biodégradables doivent être mis sur le marché des collectivités, « mais ils ne seront utilisables que sur les trottoirs. Il est interdit de s'en servir pour les caniveaux et près de cours d'eau » précise Antoine Hoes qui a suivi une formation spécifique pour l'utilisation de ces produits. Malgré l'huile de coude, il faut donc s'habituer à voir pousser herbes, graminées et fleurs sauvages au détour d'une allée, d'un parking ou d'un caniveau.

« Treize agents s'occuperont de nos aînés et de nos enfants »

Depuis une trentaine d'années Jocelyne Baca

est au service des enfants, au centre de loisirs en juillet mais surtout au restaurant scolaire chaque jour. « On a de quoi s'occuper avec 115 couverts par repas ! Le plat principal arrive préparé mais il y a toujours de la préparation à faire pour les entrées ». A l'image de Jocelyne, ils sont treize agents à s'occuper de nos aînés et de nos enfants.

On l'oublie trop souvent, mais sans agent du service public, plus d'entretien à la RPA, plus de police rurale, adieu le personnel de la crèche et personne pour surveiller ou servir les repas des 160 élèves. Ou alors on privatise, mais à quel coût et qui pourra en bénéficier ?



Corinne Belenchombre : l'humain, la priorité

Après avoir été en charge de l'accueil et des animations à la RPA rue Saint-Julien, Corinne Belenchombre s'est vue confier un poste en 2005 au Centre communal d'action sociale (CCAS).

Le travail social ne s'improvise pas. Malgré une solide formation sur l'accompagnement des personnes et la gestion de situation stressante « au début, ce n'était pas toujours facile de se détacher du travail. On ne peut pas fermer la porte du bureau et tout oublier. Les accidents dans les parcours de vie existent et nous avons parfois des personnes dans un grand désarroi devant nous ».

« Avoir un CCAS c'est une démarche de service public, rien n'imposait à Arques d'en faire le choix »

Mais Corinne a la vocation, d'autant que malgré les à priori et les préjugés qui ont la vie dure, « le CCAS s'adresse à tout le monde, pour tous les âges et sans distinction. Ce n'est

pas seulement soutenir les personnes dans le besoin, c'est aussi aider pour des démarches administratives compliquées ou pour avoir connaissance de ses droits. »

Là-aussi, la polyvalence est de règle car chaque personne est un cas particulier. Il faut pouvoir conseiller, orienter vers les différents organismes adéquats, les caisses de retraite, étudier les dossiers pour obtenir une aide à l'énergie, un soutien scolaire ou pour la mobilité.

Reconnaissance personnelle et professionnelle pour Corinne Belenchombre qui se destinait à une carrière médicale et qui vient d'obtenir son diplôme d'assistante sociale, « l'humain, toujours au centre des priorités ».



On a croisé le fer sur les rives des étangs

On ne pouvait choisir meilleur cadre pour une fête médiévale ! Située en contrebas du château médiéval, là où ont guerroyé les troupes d'Henri IV face aux Ligueurs. Le temps d'un week-end, heaumes et cottes de mailles étaient de nouveau de sortie, mais cette fois, pour le plaisir



Samedi 9 et dimanche 10 juin, portée par l'association « Sauvegardons le château d'Arques », la cinquième édition des MédièV'Arques a tenu ses promesses. Une manifestation qui se veut avant tout conviviale et familiale, « et qui permet aux compagnies de s'exprimer, de faire la fête mais aussi d'attirer l'attention sur le château » a souligné le maire lors de l'inauguration. Des propos que le député Sébastien Jumel a approuvés, précisant « qu'il faut transformer cet outil patrimonial en outil touristique. Le site du château et de la Varenne sont à mon point de vue sous-évalués ». Président du Syndicat Mixte du Pays Dieppois-Terroir de Caux, Gérard Picard confirme qu'une étude est lancée pour la base de loisirs et pour le rayonnement du secteur « il faut fédérer les Offices

de Tourisme, nous ne pouvons plus travailler dispersés. » Des élus également au diapason pour voir les grilles du château de nouveau s'ouvrir au public. Un soutien non négligeable pour Patricia Egret, présidente de l'association, qui a rappelé que le but des MédièV'Arques était également un moyen de récupérer des fonds et d'acheter du matériel pour entretenir les espaces extérieurs.

La compagnie Ballarom a mis le feu avec son spectacle nocturne

Mais sur les rives des étangs, l'heure n'était pas aux discours mais à l'action. Dans les dédales des échopes, les visiteurs pouvaient

s'initier à différents métiers ou arts ancestraux comme l'enluminure ou le travail sur bois ou sur cuir. Les chevaliers en herbes ont pu s'affronter lors des tournois organisés par les « Héritiers de Château-Gaillard », tandis que les hommes d'armes croisaient le fer dans les tenues d'époque. La compagnie Ballarom a mis le feu avec son spectacle nocturne, au sens littéral ! Jongleries et cracheurs de feu ont en effet illuminé un public venu nombreux le samedi soir. Des MédièV'Arques réussies grâce à la présence des différentes compagnies, mais aussi grâce au travail des bénévoles de l'association.

ANTE MORTEM, méchants jusqu'aux bouts des ongles

Ne vous fiez pas aux sourires angéliques de ces elfes. Si ces courtisanes aiment raconter des contes aux enfants, « c'est pour mieux les amadouer... et ensuite on les mange ! Nous, nous ne sommes pas des gentils » avoue fièrement une indigente aux yeux mauves. Avis aux amateurs qui voudraient les défier ! Tapis non loin des conteuses, des êtres aussi laids que méchants attendent le moment pour capturer leur jeune proie et la mettre au pilori ou l'enfermer dans une cage ad vitam aeternam. Avec la compagnie Ante Mortem, la douleur et la torture sont des jeux qui se pratique sans retenue, mais à grands éclats de rires.

Créé en 2013, Ante Mortem assume sont côté « non-puriste », à contre-pied des compagnies médiévales « traditionnelles », « nous

ne sommes pas dans l'hystero, mais dans le légendaire, l'imaginatif et l'univers steampunk ». De fait on retrouve cette bande de copains grimés à toutes les occasions, des fêtes médiévales à la proue d'un bateau de pirate

pendant le carnaval de Dieppe. Et l'ambiance est garantie ! Sur les berges de l'Arques ils n'ont pas dérogé à leur (mauvaise) réputation.

Contact : www.antemortem.jindo.com





Vote du budget 2018

En cumul, depuis quatre ans, le budget communal a été amputé de 399 000€. On en connaît la raison : l'État réduit chaque année ses aides aux collectivités, contraignant à une économie drastique qui n'est pas sans conséquences pour les projets de développement de la commune.

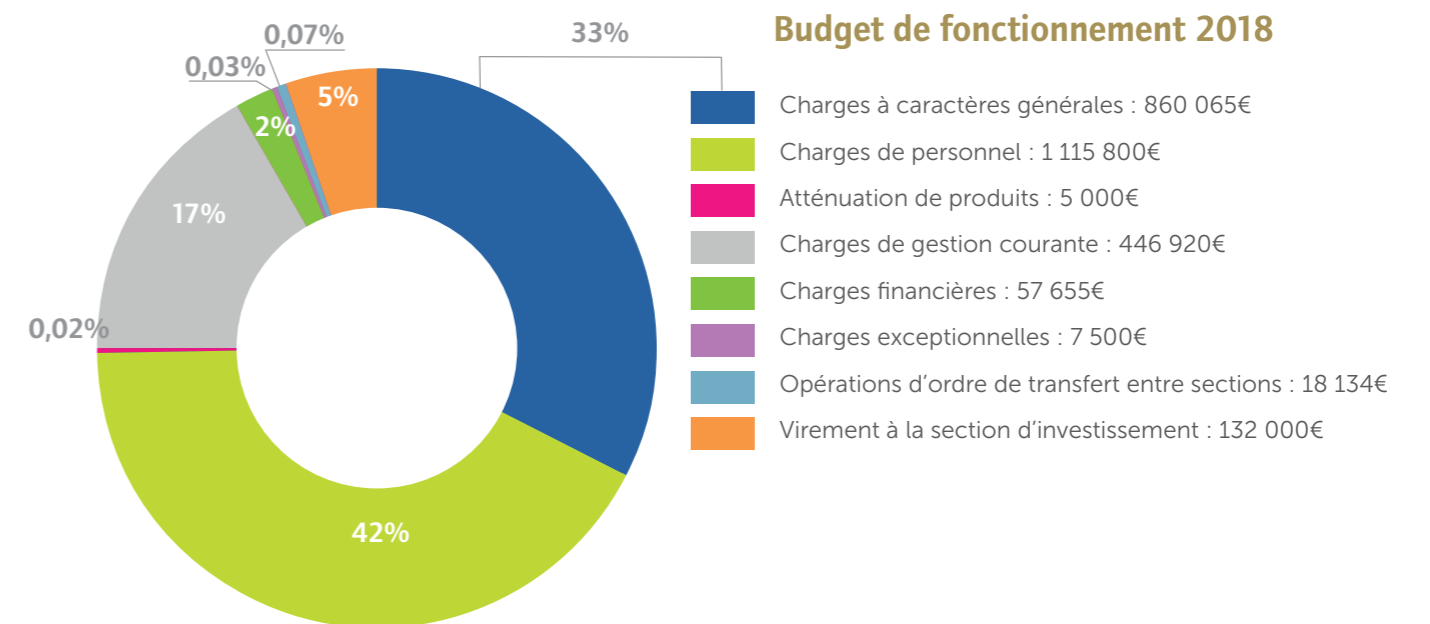
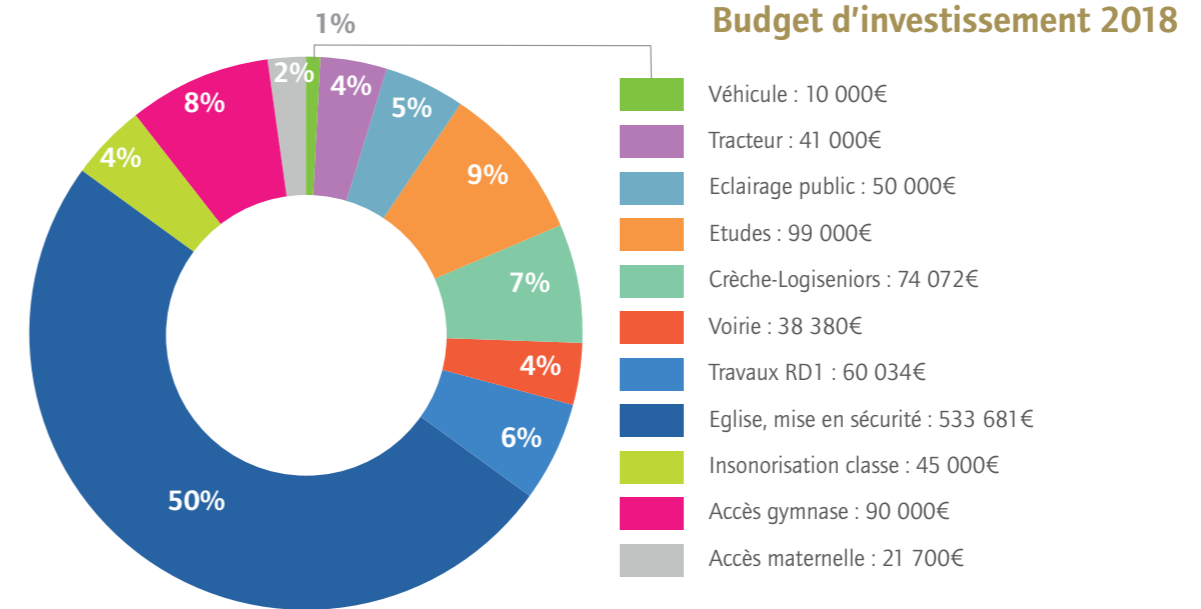
Le budget primitif a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal le 26 mars dernier. « Un budget pas aisé à mettre en œuvre, surtout quand on a des ambitions pour apporter du mieux-être à la population » a précisé le Maire lors du vote du budget 2018. En effet, les différentes baisses de dotations de l'Etat se font sentir, 399 000€ en cumul sur quatre ans. Un montant pas anodin pour un budget d'investissement de 2 118 199€.

« Depuis 13 ans, pas d'augmentation des taxes directes locales »

Pourtant, les projets et les besoins ne manquent pas pour que Arques continue de se développer et apporte tous les services que les habitants sont en droit d'obtenir. Pour faire rentrer des recettes, le seul levier désormais disponible pour les collectivités territoriales est de toucher aux taxes d'imposition locales. Pour la treizième année consécutive, le conseil municipal a pourtant fait le choix de ne pas les augmenter :

**Taxe d'habitation : 19,37%,
Taxe foncier bâti : 46,73%,
Taxe foncier non bâti : 76,77%.**

Seule solution pour maintenir le budget à l'équilibre, faire glisser certains investissements sur 2019, mais les priorités seront maintenues. Les travaux d'acoustique pour six classes du groupe scolaire seront réalisés cette année, ainsi qu'une nouvelle tranche de mise en sécurité de l'église et la mise en conformité de l'accès au gymnase pour les personnes en situation de handicap. Des études sont également financées pour la réhabilitation de la piscine et l'aménagement et l'accès de la mairie (Voir p.11)
Dans la partie fonctionnement qui s'élève à 2 643 074€, c'est sans surprise la colonne des charges de personnel qui pèse le plus. Guy Sénécal souligne et rappelle « que c'est une ligne qui bouge peu depuis plusieurs années. Nous n'embauchons pas alors que nous avons besoin de personnel ».



SOUTENIR LE TISSU ASSOCIATIF

Véritable lien des habitants, les associations jouent un rôle important dans le développement, l'équilibre et la vie de notre commune. Malgré le coup de rabot budgétaire du gouvernement, le conseil continue de soutenir toutes les associations locales, qu'elles soient culturelles, sportives, dédiées à la jeunesse ou au devoir de mémoire. Un soutien conséquent de 181 520€, hors prêt de salle, travaux d'entretien des stades et financement des fluides au gymnase (électricité, chauffage, eau, ...).

Citoyenneté et solidarité :

| | |
|--|----------------|
| Espace Georges Thurin | 73 500€ |
| Amitié et partage | 12 000€ |
| Asso. Française des sclérosés en plaques | 100€ |
| Alcool addict 76 | 100€ |
| Société des Anciens mobilisés | 150€ |
| Secours populaire français | 200€ |
| Comité intercommunal de gérontologie | 600€ |
| Prévention routière | 200€ |
| Amicale des sapeurs-pompiers | 250€ |
| Société protectrice des animaux | 720€ |
| Union locale CGT | 850€ |
| Amicale des personnels communaux | 7 600€ |
| Total | 96 270€ |

Culture :

| | |
|------------------------|----------------|
| Académie Bach | 40 000€ |
| Théâtre de la Bataille | 1 000€ |
| Musique Arquaise | 5 000€ |
| Terres de paroles | 3 000€ |
| Total | 49 000€ |

Education, sport et loisirs :

| | |
|--|----------------|
| Asso. Des parents d'élèves | 200€ |
| Institut d'histoire sociale | 200€ |
| Lire et faire lire | 300€ |
| Coop. Scolaire maternelle | 400€ |
| Varenne animation jeunesse | 500€ |
| Coop. Scolaire groupe scolaire | 850€ |
| Coop. Scolaire primaire (livres de Noël) | 100€ |
| Arques auto sport | 2 500€ |
| Comité de jumelage Arques-Uckfeld | 700€ |
| Sauvegardons le château | 3 500€ |
| Etoile Sportive Arquaise | 25 000€ |
| Etoile Sportive Arquaise appel à projets | 2 000€ |
| Total | 36 250€ |



Jean Decaux raconte

Henri-Marie de Blainville, célèbre naturaliste... et arquais,

Dans l'ancienne rue de Torcy, maintenant rue de Blainville, se trouve une grande et jolie maison en colombages ayant appartenu au docteur Maniquet



Sur l'entrée de cette demeure, on peut lire l'inscription suivante : ici est né, le 12 septembre 1777, Henri-Marie Ducrotay de Blainville, naturaliste célèbre, décédé à Paris le 1^{er} mai 1850. Surmontée d'un médaillon coulé en bronze, d'après le modèle de David d'Angers et offert par le propriétaire de l'époque de l'ancienne abbaye d'Arques, monsieur Taillandier, conseiller à la cour de cassation. Henri-Marie Ducrotay de Blainville naquit du mariage de Pierre Ducrotay, écuyer, sieur de Blainville et de Marie Catherine Suzanne Pauger. Sa famille, d'origine étrangère, était venue se fixer en Normandie au commencement du XV^e siècle, à l'époque de l'occupation de la France par les anglais. Guillaume du Crotay était un gentilhomme écossais ayant pris le nom dérivé de Du Crottoy, petit port de pêche de la Somme, par lequel il était arrivé.

Vers la fin du siècle suivant, François du Crotay fut capitaine gouverneur du château d'Arques, conseiller du roi. Il en reçut ses lettres de noblesse. Henri-Marie de Blainville en était fier et aimait à raconter ce riche passé justifiant sa position de monarchiste légitimiste et de fervent catholique, position peu en accord avec cette période révolutionnaire autour de 1789.

Mais revenons à l'enfant. Fils cadet, à six ans il perd son père. Il reçoit du curé, voisin du manoir paternel, des leçons élémentaires et rejoint plus tard son frère aîné à l'école militaire de Beaumont-en-Auge. Il quitte subitement cette école quelques années après, en 1793, apprenant que sa mère est inquiétée et poursuivie, menacée de prison. Arrêtée, elle ne recouvra sa liberté qu'à la suite du 9 thermidor.

Trois ans plus tard, nous retrouvons Henri-Marie de Blainville à Rouen dans une école de dessin. Puis il se rend à Paris pour continuer ses études. Jeté brusquement dans un monde nouveau pour lui, bientôt privé des conseils d'une mère chérie qu'il a la douleur de perdre, Henri de Blainville ne résiste pas longtemps à l'ivresse de ses vingt ans et s'abandonne à toutes les folies de son âge. Ayant dissipé ainsi tout son patrimoine, il doit retrouver de nouvelles ressources et se fait tour à tour poète, littérateur, s'essaye même dans l'opéra comique... mais surtout entre dans l'atelier du peintre Vincent.

Il succède à Lamarck et deux ans après à Cuvier

Assistant parfois au cours de physique du Collège de France, il suit à une leçon de Cuvier et une révolution s'opéra en lui. Après un travail obstiné il devient docteur, il a alors trente-deux ans. Cuvier lui demande de collaborer. Après cinq années de travail en commun les deux hommes arrivent à se détester. Excellent orateur, passionné, ayant écrit un nombre considérables d'études, élu membre de l'Académie des Sciences, il succède à Lamarck à la chaire d'histoire naturelle du Muséum de Paris puis, deux ans plus tard à celle d'Anatomie Comparée à la mort de Cuvier.

En 1850, Henri-Marie de Blainville, brisé par la fatigue demande à être remplacé. Son suppléant proposé est refusé par le conseil de la faculté. Indigné, Henri-Marie de Blainville remonte sur la chaire.

Peu de temps après, désireux de prendre quelques jours de repos, il prend le train de dix heures à l'embarcadère de l'Ouest (actuelle gare St. Lazare). Frappé d'une attaque d'apoplexie, il succomba aussitôt dans le wagon où il avait pris place.

Henri-Marie de Blainville nous a laissé nombre d'ouvrages, sur la classification du règne animal, traité d'ostéographie (partie de l'anatomie qui étudie les os), traité zoologique et physiologique sur les vers intestinaux de l'homme, ... Ouvrages parfois riches de ses dessins dans lesquels il excellait.

Une école maternelle de Dieppe porte son nom.



La trêve estivale arrive à grandes foulées pour les étoilistes de l'ESA ! Mais à Arques le sport ne s'arrête pas aux licenciés de club.

Sportifs chevronnés, débutants ou adeptes de la remise en forme en douceur, vous pouvez faire travailler votre cardio et vos muscles à votre rythme. Il ne vous reste plus qu'à choisir (le cumul est autorisé !) entre parcours VTT et running en forêt, rollers et vélos sur l'Avenue verte ou marche rapide autour des étangs. Sans oublier la pratique des activités nautiques à la base de la Varenne voisine. De quoi garder la forme pour la rentrée de septembre.

FOOTBALL



Marcel Pommier, toujours présent sur le stade

Désormais, « le Ministre des sports » gardera un œil sur les footballeurs arquais. Un sobriquet affectueux pour Marcel Pommier, ancien conseiller municipal aux sports pendant trois mandats et qui a dédié sa vie au ballon rond.

74 licences ! Excusez du peu. Il débute à l'âge de 12 ans, en 1942, toujours inscrit sur la feuille de match à 53 ans il continuait de suivre l'entraînement des plus jeunes et les matchs des seniors à 85 ans. Jusqu'au dernier souffle le président d'honneur de l'ESA a vécu football, notant dans un cahier le nom des joueurs, les rencontres, les buts. Rien ne l'empêchait d'aller assister à un match.

Dimanche 22 avril, avant le coup de sifflet du match de l'équipe A, une plaque a été dévoilée sur les tribunes pour lui rendre hommage. Famille, amis, joueurs, élus, sportifs des autres sections de l'ESA, tous sont venus pour Marcel. Sans oublier Eugène Guillemot « son compagnon de route » depuis les bancs de l'école. « Marcel, c'était l'amour du sport, il a porté

très haut les couleurs de l'Etoile » s'est exprimé Eugène, avec beaucoup d'émotion dans la voix.

Du haut de ses tribunes, l'ancien joueur et dirigeant Marcel Pommier continue de garder un œil sur l'ESA.



CANICROSS



L'école en tête des élites

Orchestrée par les Piranhas, la 18^e édition du Canicross a attiré plus de 400 concurrents dont 95 féminines. Une manifestation qui est devenue une référence dans la discipline avec un parcours varié et difficile. Et pas le temps de flâner malgré l'ambiance bucolique ! La course part du gymnase, contourne les étangs, monte au château et revient par le gué qui attire de nombreux spectateurs. Là, pour les amis canins, à chacun sa méthode pour traverser : les plus sportifs en quelques enjambées, les moins téméraires blottis dans les bras de leur maître. Indétrônables, Philippe Fournis et son compagnon Khéops ont été en tête après 800 m de course. Il remporte le Canicross pour la 13^e fois !



BASKET



Le basket, une bonne saison !

A l'heure du bouclage du JDA, le sort de l'équipe A est encore incertain. Les victoires de la fin de saison ne suffiront peut-être pas à éviter la descente, la fédération n'ayant pas encore déterminé le nombre de clubs à être relégués. « Mais dans l'ensemble ça été une très bonne saison » soutien Franck Dumont, « les filles en U11 sont restées invaincues et terminent premières du championnat. Les U15 garçons finissent également premiers ! » De bons résultats que le président attribue à l'essor du club et de l'association avec Rouxmesnil, « on a réussi à faire une cohésion et à créer une dynamique avec les jeunes ». Autre satisfaction pour le président, « les parents s'impliquent de plus en plus pour le club et dans les déplacements, c'est vraiment plaisant pour tous les bénévoles ». Une aide et un soutien apprécié pour le club qui multiplie les tournois en cette fin de saison.



KARATÉ



Sur la bonne voie

Bien que la compétition ne soit pas une obligation, les jeunes karatékas arquais ont engrangé de bons résultats pendant cette saison. A Tôtes le club se classe 3^{ème} face à des équipes plus chevronnées et habituées à ces rencontres. Dernièrement, les protégés de Christian Levasseur sont montés sur les tatamis de l'interclubs de Penly qui fait référence en termes de compétition régionale. « Les enfants ont fait un bon travail et ont pris six podiums, dont quatre premières places » savoure le président. Au classement général, Arques prend une belle 3^{ème} place sur 15 clubs en lice.

Le 14 juin, le public est invité à venir assister à la Coupe du Samourai au gymnase. Un rendez-vous immuable pour le club, où tous les karatékas, débutants et ceintures noires présentent leur art martial et leur spécificité. Katas, démonstrations, combats souples et assauts libres sont au programme dès 19h.

VENREDI 6 JUILLET

Cérémonie en mémoire des militaires sud-africains



VENREDI 13 JUILLET

Retraite aux flambeaux et bal populaire



Départ de la retraite aux flambeaux aux Côtes du Château à partir de 22h et bal populaire devant le groupe scolaire.

SAMEDI 14 JUILLET

Fête Nationale

- Cérémonies officielles
- Kermesse au plan d'eau autour de la salle des sports
- Feu d'artifice tiré de la presqu'île de la piscine à 23h.



L'ÉTÉ À ARQUES

20 - 25 AOÛT

Festival de Musique Ancienne en Normandie



DIMANCHE 9 SEPTEMBRE

Course de côte

Organisée par l'association sportive automobile du Pays de Dieppe et l'association Arques Auto Sport



SAMEDI 15 ET

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

Journées européennes du patrimoine

"L'art du partage"



SAMEDI 29 SEPTEMBRE

Fête du sport Arqu'en sport

Autour et dans de la salle des sports démonstration des associations



L'art de la continuité

C'est en 1956, au bal à « Neuneu », que les premiers regards se sont échangés entre Thérèse Leroux et François Arent. Le 31 mai 1958 ils échangèrent leur consentement à la mairie d'Arques. Après soixante années de vie commune, ils se retrouvent devant l'officier d'Etat civil accompagnés de leurs proches, de leur fils, petits-enfants et arrière-petits enfants. Et bien qu'habitant à Neuville-lès-Dieppe depuis 1970, c'est sur les terres arquaises que le couple a tenu à célébrer la longévité de son union. Ancien docker à Dieppe, puis reconverti dans une entreprise de métallurgie à Petit-Quevilly, François Arent n'a pu retenir une vague d'émotions lors de la signature du registre. 60 années, des noces de diamant « l'art de la continuité » a souligné Christine Delcroix,



adjointe au maire, « vous seriez capables à vous deux d'écrire une encyclopédie du XXe siècle ! » Ou plutôt sur la danse de salon, car si c'est au bal que se sont connus François et Thérèse, ils continuent aujourd'hui de fréquenter les guinguettes. La jeunesse, une activité qui s'entretient au quotidien ! Après les pierres précieuses, c'est sous le signe du bois exotique avec le palissandre que se tiendra le prochain rendez-vous à l'hôtel de ville. Même lieu, même heure, mais cette fois pour 65 années de mariage.

Dates à retenir

Dimanche 24 juin

DUO DE LA VARENNE :

épreuve de marche ou course de 10km, autour des plans d'eau de la Varenne. 1^{er} départ à partir de 10h, à la salle des sports

FOIRE À TOUT DE L'EGT :

parvis du groupe scolaire et Impasse Baudelot

Vendredi 29 juin

CHORALE DES ENFANTS DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

18h30, à la salle des sports

Vendredi 6 juillet

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE EN HOMMAGE AUX SUD-AFRICAINS, cérémonie au cimetière militaire suivie d'un dépôt de gerbes au monument du Souvenir et de la Paix

Vendredi 13 juillet

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

À 22h30 départ Côtes du Château et arrivée place Baudelot Suivie d'un bal populaire.

Samedi 14 juillet

APRES-MIDI KERMESE DES ASSOCIATIONS,

Autour de la salle des sports Feu d'artifice autour du plan d'eau

Du mardi 21 août au samedi 25 août

ACADÉMIE BACH

20^e édition du Festival de musique ancienne en Normandie

Dimanche 26 août

FOIRE À TOUT DE L'ESA HANDBALL, autour de la salle des sports

Samedi 1^{er} septembre

LIBÉRATION D'ARQUES LA BATAILLE : cérémonie commémorative à partir de 10h30

Dimanche 23 Septembre

FÊTE DU SPORT 2018 ARQU'EN SPORT

Autour et dans la salle des sports de 10h à 17h avec la participation des associations arquaises. Démonstrations et propositions d'activités sportives et culturelles en lien avec le sport.

Naissances

2018

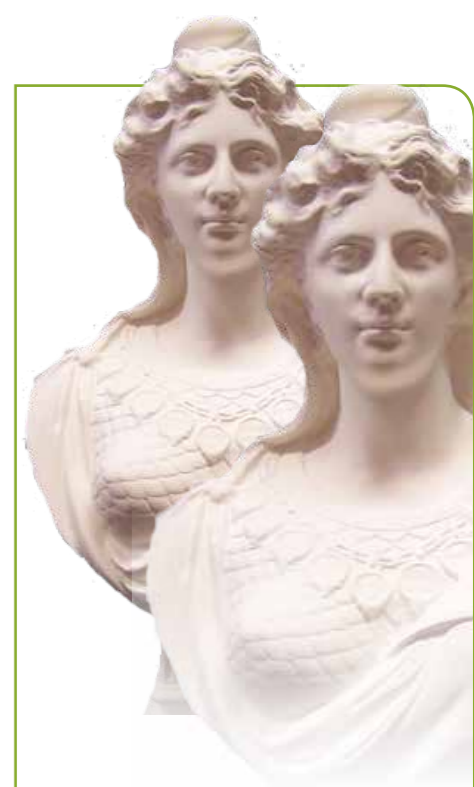
- 21 février : LABESSE Zoé, Aurélie, Léa
- 24 février : BOTTLAENDER Raphaël, Daniel
- 25 février : DEJAX Lenny, Jimmy, Antoine
- 27 février : FREMONT Mahaut, Flore, Raphaëlle
- 4 mars : SZYMCZAK Emma, Catherine, Blandine
- 1^{er} avril : SAVARY Milan, Ange, Steeve,
- 3 avril : FERÉ Julia, Sarah, Erika, Odile, Aude
- 13 avril : FAVROU Tom, Emmanuel, Eugène, Jean-François
- 22 avril : DAUTRESIRE Salomé, Line, Martine, Denise
- 28 avril : CAPRON Jade, Renée, Denise
- 15 mai : PAUMIER Nathan, Dominique, Philippe
- 17 mai : GODIN Simon, Joël, Dominique
- 19 mai : TROUDE Sandra, Clothilde, Annette

Mariage

- 17 avril : DEL-NERO Logan et GRENET Mathilde
- 5 mai : CANU Jonathan et AUBRY Olivia

Décès

- 19 février : JÄRMANN Georges
- 21 février : ROUSSEL Odile née RÉE
- 3 mars : CUQ Michel
- 14 mars : GROUT Norbert
- 29 mars : GUILLAUME Jacques
- 24 avril : CROUTELLE Georgette née TURPIN
- 26 avril : VOISIN Dolorès née OUVRY
- 5 mai : GUERRIER Andrée née SERVAIS





Accompagné de Claude Bloquet, président de la SAM, c'est Maryline Fournier 1^{ère} adjointe au maire qui a officié pour les commémorations du 8 mai.



Avec le soleil au rendez-vous, succès garanti de la foire à tout du personnel communal.

En attendant la reprise des travaux, Hakim Molina a tourné son nouveau clip « *Motorway Bridge* », sur le viaduc de la Scie.



Comme chaque année, plusieurs manèges se sont installés près du gymnase pour le week-end de la Pentecôte.



Samedi 2 juin, plus de 300 visiteurs sont venus découvrir les nombreux stands installés au Château-Blanc pour la porte ouverte de l'Apei et l'IME.



Ambiance chaleureuse et musicale lors du « Repas de printemps » offert par le CCAS à nos 185 aînés.